

SECDEF



BULLETIN N° 43
6 JUIN 2026

CONVOCAATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
23 JUIN 2026 à 19H00
FOYER des ANCIENS
1-3 Rue Emile ROUX 94260 FRESNES

La réunion est ouverte au public. Seuls les sociétaires à jour de cotisation pourront voter pour les parties statutaires.

M le Maire est invité ainsi que les élus;
Après lecture du Rapport Moral par le Président de SECDEF.
prises de parole de la Municipalité et du Conseil Départemental

Statutairement l' AG EXTRAORDINAIRE doit se réunir tous les 3 ans pour élire les membres du Conseil d'Administration qui désignera le nouveau President. Notre Bulletin 41 annonçait cette AGE pour novembre 25, Mais c'était sans compter la période électorale ses règles et ses incertitudes. Notre bulletin 42 invitait les candidats aux municipales à se positionner sur nos problématiques, car notre action qui s'inscrit dans l'intérêt général non partisan doit être entendue et accompagnée par les instances politiques.

Le résultat des élections municipales, entraîne une réaction en chaîne dans le millefeuille administratif français, dont la complexité reste un sport national !

Toutes les instances n'ont pas encore été réinstallées avec leurs nouveaux élus. Ce n'est pas qu'ils seront opposés aux projets, mais il leur faudra assumer la responsabilité des positions et le tourbillon démocratique ne laisse pas le temps d'approfondir les dossiers, avec en sus la rotation systématique des fonctionnaires . Ainsi pendant 1 an (6 mois de campagne 6 mois d'installation) Le temps administratif s'arrête, les grands projets végètent.

Les Associations restent spectatrices devant ce maelstrom mais ; fortes de leur connaissance d'usage, des dossiers et gardiennes de l'historique ; elles doivent assurer la continuité. C'est dans cet état d'esprit que le SECDEF doit vivre et c'est pour cette raison que je me soumettrai au vote des adhérents avec la plupart de mes collègues du Conseil d'Administration. Mais nous appelons aussi de nouveaux bénévoles, qui devront manifester leur candidature au plus tard 48 heures avant l' AGE, à jour de cotisation.

Venez nombreux La légitimité du SECDEF C'est vous !
Vous pourrez adhérer sur place.

- Pendant ce temps les projets n'avancent pas. Les Services travaillent ; certainement ; mais dans l'attente des orientations politiques, nous sommes privés de communication.
- Pour le Bassin, il nous avait été promis une réunion publique en automne 25, mais reportée pour raison de campagne électorale. Nous avons bénéficié lors d'une Commission Locale de l' Eau (CLE), d' une présentation succincte par le SIAAP du Projet de Bassin dénommé BSR « Bassin de Stockage Restitution ». Les travaux devraient commencer à l'automne 26, mais il nous est impossible d'obtenir un débat sur les aspects fonctionnels du Bassin dans l'attente de l'installation du nouveau SMBVB et de sa CLE. C'est aussi pourquoi je me représente devant vous, pour pouvoir siéger à la CLE, le seul endroit mixte où les Associations peuvent côtoyer les administrations ; du Préfet et des services de l' Etat aux Département, Territoires, Communes Syndicats d'Assainissement...
- Nous ne quittons pas de vue tous les autres projets, et nous comptons sur la coopération réciproque avec la Municipalité pour les réactiver, pour l'intérêt général.
- Notre Association le SECDEF va bientôt atteindre ses 60 ans (depuis 1969), beaucoup de nos anciens nous ont quitté et d'autres aspirent au repos bien mérité. Il est important de recruter des nouveaux bénévoles, adeptes des nouveaux moyens de communication et de mobilisation, le SECDEF doit vivre, car rien n'est acquis et il y va de votre tranquillité.

• VIVE LE SECDEF !

Le Président, Claude BEVAN



ASSOCIATION SAUVEGARDE ET CHEMINEMENT DES EAUX À FRESNES
45 Avenue de la Liberté 94 260 FRESNES

- **IMPORTANT :**
- Les membres actuels du Conseil d'Administration du SECDEF sont éligibles de fait à la candidature pour un nouveau mandat de 3 ans.
 - Les absents excusés devront faire part par mail de leur candidature.
- Les adhérents à jour de cotisation peuvent se porter candidats à l'élection des Conseillers d'Administration, mais leur candidature doit parvenir au SECDEF 48 heures avant l'AG. Soit :
- En retournant le présent feuillet avec leur cotisation et en remplissant le cadre ci-dessous; soit par mail à c.bevan@orange.fr
 - Le délai de 48 heures sera utile pour prendre connaissance et surtout de votre motivation.

ACTE de CANDIDATURE

Nom Prénom _____

Adresse : _____

Email : _____ Tel : _____

Je désire me porter candidat à l'élection des membres
du Conseil d'Administration de SECDEF

Date et Signature

Les Élus peuvent adhérer au SECDEF , mais ne sont pas éligibles
au Conseil d'Administration.

Document à retourner au siège de SECDEF ou candidature par mail
à c.bevan@orange.fr

**POUVOIR SECDEF
AG du 23 6 2026**

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Donne mon pouvoir à : _____

Pouvoir à renvoyer à : **SECDEF- chez Claude BEVAN-45 avenue de la Liberté – 94260 FRESNES**

Ou

à remettre à l'entrée de l'Assemblée Générale le 23 juin 2026

Si vous ne savez pas à qui confier votre pouvoir, le Président le remettra à un adhérent (1 seul pouvoir par adhérent)

BULLETIN D'ADHESION A SECDEF

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____

Tél. (facultatif) : _____

J'adhère à l'association **SECDEF 2026**

Je règle la cotisation de **10** euros par chèque bancaire à l'ordre de « **SECDEF** »

Coupon à retourner avec votre règlement à :

SECDEF - chez Claude BEVAN - 45, avenue de la Liberté - 94260 FRESNES

**La vitalité du SECDEF et sa légitimité se comptent au nombre des
pouvoirs et des présents à l'Assemblée Générale
Merci de votre soutien**

Rédaction : **C. BEVAN**

Mise en page : **S. CHARLES**

Le Président, Claude BEVAN



Site Internet > **www.secdef.fr**

**ASSOCIATION SAUVEGARDE ET CHEMINEMENT DES EAUX À FRESNES
45 Avenue de la Liberté 94 260 FRESNES**